

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 102 Droit			
Ancien Code	SOAS1B02	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/L/M/C/L/C/L/M/C/L/C/ EAS1020 + CEAH1020		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Mathilde DEVAUX (devauxm@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Mathilde DEVAUX (devauxm@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Mathilde DEVAUX (devauxm@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Florence MOUFFE (mouffef@helha.be) Hélène FICHEFET (fichefeth@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à familiariser les étudiants avec l'approche juridique et à acquérir un ensemble de notions de base.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les

- stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et exploiter les sources juridiques de référence
- II. Apporter un éclairage/une orientation/une réponse juridique à une situation problématique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS1B02A	Droit	48 h / 4 C
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS1B02A	Droit	48 h / 4 C
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS1B02X	Droit	48 h / 4 C
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B02A	Droit	48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS1B02A	Droit	40
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS1B02A	Droit	40
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS1B02X	Droit	40
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B02A	Droit	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit			
Ancien Code	18_SOAS1B02A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAS1021		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mathilde DEVAUX (devauxm@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Le cours doit permettre à l'étudiant :

- de se familiariser avec l'approche juridique;
- d'acquérir les bases du raisonnement juridique et identifier les fondements du droit;
- de maîtriser les principaux concepts étudiés et la terminologie juridique;
- d'acquérir les connaissances de base liées au droit des personnes et au droit de la famille eu égard à la pertinence de cette matière pour la formation des futurs assistants sociaux;
- d'identifier et d'utiliser le contenu des dispositions légales en la matière;
- d'analyser une problématique et d'y appliquer la solution juridique adéquate;
- d'orienter correctement un usager vers le tribunal compétent.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage :

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- reconnaître, définir et énoncer avec clarté et précision les concepts étudiés;
- se situer dans le système judiciaire et en reconnaître les acteurs;
- identifier les sources juridiques de référence;
- orienter correctement un usager vers le tribunal compétent;
- situer une problématique et y appliquer concrètement les concepts enseignés en utilisant adéquatement les sources juridiques utiles;
- distinguer le vrai du faux dans une liste d'allégations d'ordre juridique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

I - Introduction générale et introduction à la procédure civile

II - La personne : la personnalité juridique, les différentes catégories de personnes, la capacité juridique.

III. La personne dans son couple : mariage, divorce, cohabitation légale, union libre.

IV. La personne dans sa famille : filiation, obligations alimentaires et successions.

V. Le droit des biens : le contrat : théorie générale et quelques exemples de contrats, la prescription, la responsabilité civile, les sûretés.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Exercices réalisés individuellement en classe puis correction commune.

Analyse à travers des mises en situation

Dispositifs d'aide à la réussite

Lien avec la pratique professionnelle

Exercices

Mise à disposition d'un ancien examen

Blocus organisé proposé aux étudiants via des annonces Connected chaque jour du blocus

Sources et références

juridat.be

Site internet ASBL droits quotidiens

droitbelge.be

notaire.be

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Fiches thématiques

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1 Examen écrit pour une pondération à 100%

Q3 examen écrit pour une pondération à 100 %

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).